

	<p align="center">AVIS de Publicité n° 2026/25</p> <p align="center">GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION</p> <p align="center">Commune du PORT</p> <p align="center">DISPONIBLES : 831. m² de bâtiment 150.04 1 246 m² de terre-plein revêtu 150.04</p> <p align="center">Activité Pressentie : En lien avec la manutention portuaire Stockage, dégroupage de marchandises</p> <p align="center">Site du Port Est de PORT REUNION</p>
<p align="center">Surface foncière/ immobilière et Disponibilité</p>	<p align="center">Particularités du site/ Réseaux</p>
<p>Surface totale à développer : 831 m² de bâtiment n°150.04 et 1 246 m² de terre-plein revêtu 150.04</p> <p>Pas de division parcellaire possible</p> <p>Disponibilité pour aménagement : à compter du 10 juillet 2026</p> <p>Durée de mise à disposition : Durée souhaitée à formuler par le demandeur et fonction du projet d'implantation</p> <p>Visite de site possible, sur rendez-vous</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>	<p>Connexion aux réseaux (électricité, eau potable, eaux usées etc.) : nous consulter</p> <p align="center">Urbanisme</p> <p>Commune concernée par un PPRN : nous consulter</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>
<p align="center">Conditions financières</p>	<p align="center">Compétences attendues</p>
<p>Redevance domaniale : Proposition tarifaire attendue Négociable</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>	<p>En lien avec la manutention portuaire – stockage, dégroupage de marchandises</p> <p>Expertise technique, pérennité de l'activité</p> <p>Volume d'emplois</p>
<p>Les dossiers (demandes écrites avec descriptif du projet d'implantation, accompagnées des justificatifs d'identité valable - KBIS < 3 mois pour les sociétés, de la description détaillée des activités pressenties, des projets de développement, etc.) sont à adresser au :</p> <p>GPMDLR – DIRECTION DES SERVICES GENERAUX ET JURIDIQUES</p> <p>SERVICE DOMANIAL</p> <p>2 Rue Evariste de Parry</p> <p>BP 18 – 97 821 – LE PORT CEDEX.</p> <div align="center" data-bbox="730 1668 1305 1848">  </div> <p align="center">DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS FIXEE AU 12/07/2026</p> <p align="center"><i>Le GPMDLR se réserve le droit de ne pas instruire tout dossier incomplet</i></p>	

PLAN DE L'EMPRISE DISPONIBLE

